

Mon enfant peut-il aller à l'école?

COVID-19 : Guide pour les enfants de six ans et plus.

Déterminez chaque jour avec votre enfant s'il présente de nouveaux symptômes ou si ses symptômes s'aggravent.

Si votre enfant présente des symptômes bénins, il doit tout de même rester isolé à la maison. Vous pouvez le garder à la maison pendant 24 heures pour voir si son état de santé s'améliore ou si de nouveaux symptômes apparaissent.

Ne tenez pas compte des problèmes de santé préexistants. Par exemple, un enfant asthmatique peut tousser et certains enfants ont souvent le nez qui coule dès qu'il fait froid. Si votre enfant est dans cette situation, n'hésitez pas à en discuter avec son enseignant.

Code **ROUGE** : symptômes

Toux
Fièvre ou frissons
Essoufflement ou difficultés respiratoires
Perte du goût ou de l'odorat

Code **JAUNE** : symptômes

Maux de tête
Écoulement nasal ou congestion nasale
Mal de gorge
Fatigue intense
Douleurs musculaires généralisées (sans lien avec des efforts physiques)
Perte d'appétit importante
Nausées et vomissements
Diarrhée



Code ROUGE : si votre enfant présente **un ou plusieurs** des symptômes de cette catégorie **le test de dépistage est VIVEMENT recommandé. Il NE DOIT PAS retourner à l'école avant d'avoir passé ce test et d'avoir reçu un résultat négatif.**

Si vous ne faites pas passer un test de dépistage à votre enfant : Celui-ci doit s'isoler pendant 10 jours à compter de la date d'apparition des premiers symptômes, même si ces derniers s'estompent avant la fin de cette période d'isolement.



Code JAUNE : si votre enfant présente **deux symptômes** de cette catégorie **ou plus** pendant plus de 24 heures, **le test de dépistage est recommandé. Il NE DOIT PAS retourner à l'école avant d'avoir obtenu ses résultats auprès de votre fournisseur de soins de santé.**

Si vous ne faites pas passer un test de dépistage à votre enfant : Celui-ci doit s'isoler pendant 10 jours. Si ses symptômes s'estompent avant la fin de cette période, l'isolement demeure nécessaire à moins d'une indication contraire de la part de votre médecin de famille ou d'un professionnel du centre de soins de santé primaires de votre localité.

Code JAUNE : si votre enfant présente **un seul symptôme**, il **pourra retourner à l'école dès que ce symptôme disparaîtra.**

Exceptions : Si votre enfant présente des symptômes de **vomissement ou de diarrhée**, gardez-le à la maison et attendez 24 heures à compter de la disparition des symptômes avant de le retourner à l'école.

Si votre enfant souffre d'un **écoulement nasal bénin ou d'une congestion nasale bénigne** durant plus de 24 heures et qu'il est par ailleurs en bonne santé, il peut reprendre ses activités habituelles, y compris retourner à l'école.

Vous n'avez pas besoin de certificat médical de votre fournisseur de soins de santé pour que votre enfant reprenne ses activités quotidiennes.



Votre enfant n'a AUCUN symptôme.

Votre enfant peut aller à l'école.

Continuez de l'inciter à respecter les six mesures de sécurité.

Le présent guide **NE S'APPLIQUE PAS** dans les situations suivantes :

Votre enfant est un contact d'une personne atteinte par la COVID-19.

Votre enfant souffre d'une immunodéficience grave ou présente des antécédents médicaux complexes.

Votre enfant est récemment rentré d'un voyage à l'extérieur du Yukon.